

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'HÉRIMÉNIL  
Séance du 23 janvier 2015

L'an deux mille quinze et le 23 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur José CASTELLANOS, Maire.

Présents : M. José CASTELLANOS, M. Dominique STAUFFER, Mme Véronique WITTWE, M. Bruno ADAM, Mme Virginie LAMBOULE, M. Jean DHERINE, M. Pascal POBE, Mme Laurence HENSCH, Mme Catherine ARNOLD.

Absents excusés :

M. Olivier BURDUCHE qui donne procuration à M. José CASTELLANOS  
M. Damien DAVAL qui donne procuration à M. Dominique STAUFFER  
M. Christophe BAURES  
M. Christophe GALLIET  
Mme Elodie GUSTAW

A été nommée secrétaire : Mme Laurence HENSCH

**Délibération n°2015-001 : Election du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, Mme Laurence HENSCH, secrétaire de séance.

**Délibération n°2015-002 : Adoption du compte-rendu de la séance du 15/12/2014**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 15 décembre 2014.

**Délibération n°2015-003 : Avis sur l'autorisation d'exploiter un bâtiment d'activités logistiques sur le site de l'actipôle de Mondon à MONCEL LES LUNEVILLE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier d'enquête publique portant sur l'autorisation d'exploiter un bâtiment d'activités logistiques sur le site de l'actipôle de Mondon à MONCEL-LES-LUNEVILLE. Ce bâtiment d'une surface de 63 252 m<sup>2</sup> fait l'objet d'une demande d'un permis de construire déposée en mairie de MONCEL-LES-LUNEVILLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'exploitation d'un bâtiment d'activités logistiques sur le site de l'actipôle de Mondon à MONCEL-LES-LUNEVILLE.

La séance est levée à 20h45

-----

Affiché le 23/01/2015

La secrétaire de séance,  
Laurence HENSCH

Le Maire,  
José CASTELLANOS